

Femme auteur : objet du discours critique (Réception de Germaine de Staël au XIX^e siècle)

Maryam Sharif  *

Professeure assistante, Département des
langues étrangères, Université Kharazmi,
Téhéran, Iran.

Résumé

La mise en altérité des femmes, auteurs et autres, tout au long du XIX^e siècle est l'œuvre de tous les agents d'une société aux couleurs idéologiques différentes qui trouvent pourtant un terrain d'intérêt commun quand il s'agit de la participation du sexe dit faible dans la sphère publique. Républicain, libéral, monarchiste, royaliste, anarchiste même socialiste se servent des mêmes arguments fondés sur un discours pseudoscientifique, éthique et socio-politique pour cantonner les femmes au foyer conjugal. Face aux autrices qui, malgré les interdits, acquièrent une certaine réputation, la stratégie des hommes de lettres se diversifie : les cantonner dans la catégorie d'exception, leur assigner des genres littéraires spécifiques ou attribuer leur succès aux influences des hommes. La réception de Germaine de Staël par Sainte-Beuve, Lamartine et Barbey d'Aurevilly montre que l'enjeu principal du débat est pourtant la peur de perdre le pouvoir dans le champ littéraire qui est devenu dans ce siècle fortement politique et économique.

Mots clés : altérité, autrice, discours critique, divergence idéologique, Germaine de Staël.

* Auteure correspondante : maryam.sharif@khu.ac.ir

Comment citer : Sharif, M. (2023). Femme auteur : objet du discours critique (Réception de Germaine de Staël au XIX^e siècle), *Recherches en langue française*, 4(7), 171-191. DOI: 10.22054/RLF.2023.73526.1163

Introduction

« Les femmes en général n'aiment aucun art, ne se connaissant à aucun, et n'ont aucun génie » (Rousseau, 1967 : 199), le verdict est prononcé par Rousseau et a rendu légitime la misogynie littéraire du gent masculin tout au long du XIX^e siècle. Les hommes, abstraction faite de leurs orientations politique et idéologique, ne tolèrent pas la présence féminine dans le champ littéraire. Républicain, monarchiste, royaliste, anarchiste, socialiste¹, ils se sont, tous, réalisés que le champ politique qu'ils ont lentement et péniblement conquis à la suite de la Révolution (1789) risque de trouver de nouveaux prétendants : les femmes, la moitié du genre humain qui désormais tolère difficilement d'être cantonnées au foyer domestique. Toute sortie des femmes de la sphère privée de la vie est ainsi considérée comme menace contre l'ordre sociale. De surcroît, la « République des lettres » est masculine et devrait le demeurer.

Pourtant, les femmes écrivent de plus en plus, publient leurs œuvres et revendiquent leur place dans ce champ considéré masculin. Madame de Staël fournit l'exemple classique de cette problématique. Dans cet article, on se propose de comparer les textes critiques écrits par trois auteurs sur l'autrice qui fut Germaine de Staël. Notre objectif est d'étudier si la divergence des convictions idéologiques de ces auteurs aboutit à des prises de positions différentes face à Staël et plus globalement vis-à-vis de la question de la légitimité des femmes auteurs.

Notre corpus se constitue de trois œuvres qui traitent directement la question des femmes auteurs : *Portraits des femmes* (1844) de Sainte-Beuve, *Cours familiers de littérature* (1865) de Lamartine et *Les bas-bleus* (1878) de Barbey d'Aurevilly. Cela n'empêche guère de nous appuyer sur d'autres ouvrages de ces auteurs pour trouver des éléments de réponses. Notre méthodologie consiste à fouiller les textes du corpus et fournir des éléments de réponse, pour procéder à une analyse qualitative et comparative des données.

¹ Le saint-simonisme s'impose pourtant comme exception.

Après avoir présenté la bibliographie critique qui s'intéresse au sujet du présent article, nous allons tout d'abord étudier comment chacun de ces trois écrivains se servent d'un seul discours pseudoscientifique, éthique et socio-politique pour écarter les femmes du champ de l'écriture. Ensuite, nous analyserons leur stratégie pour critiquer Staël malgré sa réputation solide et en dernier lieu, nous étudierons dans quelle mesure la critique d'une pionnière telle Staël contribue davantage à dénigrer son héritage politique ou ses futures consœurs, des autrices comme George Sand ou Marceline Desbordes-Valmore.

Antécédent de recherche

En ce qui concerne les travaux scientifiques déjà effectués sur Staël, articles de presse ainsi que recherches universitaires abondent. L'ouvrage de Pierre Dubé intitulé *Bibliographie de la critique sur Madame de Staël 1789-1994* (Dubé : 1998) recense 2742 études et en donne l'analyse détaillée. La recherche sur le site du catalogue du système universitaire de documentation (Sudoc) à partir de l'année 1995 aboutit à environs 190 autres résultats. Sur les textes de notre corpus également, il existe des articles parus notamment aux *Cahiers Staëliens*. Il s'agit de « De la misogynie au dithyrambe : Lamartine lecteur de Mme de Staël » (Gengembre : 1989) et « Le génie le plus femme ou les louanges paradoxales de Barbey d'Aurevilly » (Gengembre : 2000) ainsi que « Sainte-Beuve lecteur de Mme de Staël » (Tribouillard : 2000). Ces articles présentent les textes tout en les situant dans l'ensemble des ouvrages de leurs auteurs, et en donnent la version originale lorsque celle-ci était difficile à trouver. Dans autre article intitulé « la réception conservatrice de Germaine de Staël dans la seconde moitié du XIX^e siècle : le cas de Jules Barbey d'Aurevilly et de Léon Bloy » (Arama : 2017) l'autrice analyse la prise de position positive de ces écrivains catholiques face à une femme théiste dans le contexte d'un matérialisme envahissant. Notre étude souhaite comparer les textes critiques en vue d'identifier et d'analyser les points de

convergences sur le sujet des autrices entre trois auteurs dont l'idéologie politique est pourtant bien divergente.

1. Femme auteur : une démentie à la Nature

La Nature, écrit en majuscule, définit et cadre la vie et le destin des femmes à partir du XVIII^e siècle. Le progrès des sciences médicales et hygiénistes contribue à l'idée que les femmes sont dotées d'une nature différente et spécifique par rapport aux hommes. Ainsi, la vie des femmes est programmée par son sexe et c'est dans la mesure où elle assumera pleinement sa condition sexuée que naîtront en elle des sentiments accordés à sa nature profonde, c'est-à-dire la procréation et la reproduction de l'espèce.

Les rapports de la femme - mère, épouse ou nourrice - avec l'homme sont aussi en conformité avec sa condition d'être sexué. L'existence de la femme dépend donc de la vie familiale qui lui permet de réaliser l'objectif de son sexe et le destin que la Nature lui a imposé dès sa naissance. C'est donc dans l'amour conjugal et au sein de la famille que la femme parvient à la plénitude de son être physique et moral. La femme dispense autour d'elle les soins indispensables à la vie familiale. Tout au long du XIX^e siècle, un des thèmes essentiels des discours politiques et moraux est la famille considérée « comme cellule base de la société, comme unité de production et support de la propriété individuelle, comme rempart contre la décadence des mœurs ou comme refuge pour les individus blessés par la dureté des temps » (Planté : 2015, 51). La femme constitue le pilier de cet entité sacrée où elle accomplit diverses responsabilités pour que l'homme puisse se rendre disponible pour « des objets véritablement grands » (Hoffmann : 1995, 166). Toute ambition des femmes pour se libérer des contraintes familiales, considérée comme menace à l'ordre social, est donc fortement réprimée.

Pour appuyer cette idée pseudoscientifique, les hommes, en tant que détenteurs du pouvoir, se servent également de l'argument éthique et moralisant. Assignées à une idée confuse de « la vertu », les femmes ne seront pas autorisées à sortir du foyer conjugal. Celles qui s'exposent

au regard des autres en jouant par exemple sur les scènes de théâtre ou en faisant publier leurs écrits sont considérées comme prostituées et presque tout le XIX^e siècle politique, royalistes ou républicains se rallient sur ce sujet. Sainte-Beuve dont les idées sur les femmes et les écrivaines selon Brigitte Diaz font « sonner des accords moins criards que le chœur ordinaire d'un siècle misogyne » (Diaz, 2000 : 97) déclare que « La femme qui se fait auteur, si distinguée qu'elle soit, et même plus l'est, perd son principal charme qui est d'être à un et non à tous » (Sainte-Beuve, 1861 : 213).

La difficulté pour Sainte-Beuve d'appréhender les femmes auteurs se fait voir lorsqu'il décrit le talent d'écrivain chez Staël, c'est-à-dire la capacité de penser, d'analyser et d'écrire. Le vocabulaire approprié lui manque et pour décrire le talent de Staël il a constamment recours aux attributs masculins : la virilité d'âme (1998 : 127), mâle pensée (1998 : 128), jeune et mâle raison (1998 : 155) ou l'esprit mâle et sérieux (1998 : 215). Outre cela, la critique beuvienne est inondée des expressions qui tiennent compte d'une féminité reconnue surtout dans la tendresse et la conciliation au sein de la sphère privée de vie. Selon lui, Staël est l'exemple du « génie cordial et bon » (1998 : 150) et il juge le salon de Staël comme « le foyer communicatif et réchauffant » (1998 : 215) où elle était le lien et la conciliatrice « parmi tous ceux qui [étaient] disséminés et sans lien » (1998 : 215), c'était « autour d'elle qu'on se fût compris les uns les autres, qu'on se fût perfectionné [...] » (1998 : 215).

Si dans *Portrait de femmes* Sainte-Beuve se consent au droit des autrices à écrire et à publier, dans *Les cours familiers de la littérature*, Lamartine entame son texte sur Germaine de Staël en réfutant le droit d'écrire à toutes les femmes. Il met cette question en exergue : « Convient-il aux femmes d'écrire et d'aspirer à la gloire des lettres ? » (1926 : 81) La longue réponse de Lamartine, nette et franche, mérite d'être citée, laquelle rend clairement compte de la position majoritaire au XIX^e siècle sur le rôle des femmes dans la société. D'autant plus que cette prise de position vient de la part de celui qui a proclamé en 1848

la deuxième république donc il est censé être favorable au modernisme politique et socioculturel :

L'action extérieure, la guerre, le gouvernement, la magistrature, le sacerdoce, la tribune, la chaire, la délibération, la parole, tout ce qui exige la publicité, la force, la lutte, la virilité, est masculin. Le foyer intérieur, l'allaitement de l'enfant, son éducation première, le soin des vieillards, la surveillance des serviteurs, l'assistance aux malades, l'aumône aux indigents, tout ce qui suppose la maternité, la pudeur, la grâce, la pitié, l'amour sous toutes ses formes et dans tous ses offices, est féminin. Ce n'est ni le hasard ni la tyrannie du sexe fort qui ont distribué ainsi les fonctions entre les deux sexes, c'est la nature. La société et la législation n'ont fait que suivre ses indications. La femme doit être chaste, par conséquent elle doit vivre à l'ombre ; la femme doit inspirer l'amour à un seul, le respect, la tendresse, la pitié à tous ; elle doit s'abstenir dans son intérêt même de tout ce qui sent le combat ; l'altercation, la polémique, la haine, la colère, l'émulation envieuse, l'ambition implacable qui irritent la voix, endurcissent le cœur, défigurent les traits (1926 : 82-83).

L'argumentation de Lamartine appuyée sur toute une série des oppositions binaires (action extérieure ≠ foyer intérieur, publicité ≠ pudeur, virilité ≠ grâce, etc.) séparant donc les sphères de participation des femmes et des hommes, est celle du siècle. Lamartine cantonne les femmes à l'ombre pour leur préserver la beauté. Certes il n'a pas oublié Rousseau pour qui la femme est née pour « plaire aux hommes » (Rousseau, 1996 : 475).

Lamartine s'intéresse ensuite aux femmes qui ont aspiré à la politique. Il tranche directement : « Ce sont des êtres sans sexe, abdiquant l'un sans revêtir l'autre, scandalisant la nature plus encore que la société » (1926 : 86) pour préconiser enfin l'ombre du foyer conjugal aux femmes. Suivant ces préliminaires, il parle des femmes auteurs qui en publiant leurs œuvres compromettent leur vertu et mettent ainsi en péril le béton de la vie maritale. Le poète romantique écrit : « La communication de la pensée par la parole ou par le livre est

une publicité pour la femme. Cette publicité ne livre pas son corps, mais elle livre son esprit, son cœur, son âme au grand jour. Elle fait de la femme auteur l'entretien de tous, [...] elle s'introduit avec son livre dans le foyer de chacun, qui passe de mains en mains comme une chose vénale » (1926 : 88). La métaphore d'objet manipulé et attouché par tous pourrait choquer, celle-ci serait même aujourd'hui criminalisée au titre de l'outrage sexiste.

Ainsi, Lamartine, républicain libéral, égale Barbey d'Aurevilly, ennemi de la Révolution de 1789, misogyne déclaré et contempteur des femmes auteurs qu'il appelle « Bas-Bleu ». Le texte d'Aurevilly sur Germaine de Staël est publié dans un recueil intitulé *Les Bas-Bleus*². Le titre annonce à lui seul le ton et le contenu. Il vient de l'anglais *blue-stocking*, mot attribué à Benjamin Stillingfleet, membre de l'entourage de Lady Montague (1690-1762) écrivaine britannique, qui aurait, disait-on, préféré les bas de laine aux bas de soie, elle fut pour ses écrits victime de diverses satires, en particulier d'Alexandre Pope (1688-1744), poète et traducteur d'Homère. En France du XIX^e siècle, le terme désigne, avec une forte connotation péjorative, les autrices³. Aurevilly croit nécessaire d'en donner la définition : « Le bas-bleu, c'est la femme littéraire. C'est la femme qui fait métier et marchandise de la littérature. C'est la femme qui se croit cerveau d'homme et demande sa part dans la publicité et dans la gloire » (1878 : 300).

Or, selon lui, la femme « physiologiquement, métaphysiquement et socialement » est différente de l'homme. Son argumentation est simple : la différence implique la hiérarchie et dans cet ordre hiérarchique, l'homme est supérieur. Les facultés de la femme sont « femelles » et lorsqu'elles ont même du talent « les facultés mâles leur manquent aussi radicalement que l'organisme d'Hercule à la Vénus de Milo » (1878 : XXII). La mobilisation du lexique de la biologie (différence, hiérarchie, femelle et mâle) fait référence à la vision

² Celui-ci constitue le cinquième volume d'une série intitulée *Des Œuvres et des hommes* qui compte en somme 26 volumes et regroupe les textes d'Aurevilly publiés entre 1860-1909.

³ *Physiologie du bas-bleu*, écrit par Frédéric Soullié et publié en 1841 présente un autre exemple de l'usage répandu de ce mot.

idéologique de la Nature au XIX^e siècle et la conclusion d'Aurevilly en atteste également des fondements pseudoscientifiques : c'est « la loi d'infériorité » qui est « aussi claire que l'histoire naturelle » (1878 : XXII). Cela dit, il faut donc juger les femmes dans leur qualité féminine et ne guère les comparer avec les hommes.

C'est dans ces termes qu'Aurevilly commence à juger Madame de Staël en tête de sa liste des bas-bleus, place qui lui revient chronologiquement et intellectuellement. A l'intervalle de dix pages consacrées à Staël, l'auteur utilise environ 70 fois le mot « femme » souvent associé à la « faiblesse » pour louer Germaine de Staël en tant qu'emblème de la féminité. Aurevilly, contrairement à ses deux confrères, ne critique point les œuvres de Staël, puisque « écrivain » est selon lui un mot masculin qui ne se décline jamais au féminin, ni grammaticalement ni intellectuellement. Quand une femme écrit c'est toujours « un écrivain-femme » et « Mme de Staël n'est qu'une femme - une admirable femme si vous voulez, mais une femme, et c'est tout » (1878 : 6). Il accuse les hommes d'avoir oublié la féminité de Staël et réprimande même Napoléon qui a qualifié Staël d'homme : « elle était la faiblesse, cette forte femme, la faiblesse contre la souffrance, contre la vie, contre elle-même, contre tout, et elle est même morte de cette faiblesse, tant elle était femme et n'était que femme, cette femme sur laquelle tout le monde s'est trompé, même Napoléon qui l'a crue à tort une Napoléon femelle » (1878 : 4).

La vision pseudoscientifique de la Nature féminine signifie aussi la capacité limitée de la faculté de raisonnement chez les femmes. La vie mentale de la femme est conditionnée par sa vie physiologique. Elle ne doit ni ne peut chercher en dehors d'elle-même de quoi remplir son existence. Toute activité scientifique et artistique lui est donc impossible et interdite. Les médecins tels Cabanis ou Roussel contribuent à théoriser l'incapacité présumée de la femme à raisonner. Cabanis écrit « [la femme] ne s'attache qu'[aux objets] qui ont de l'analogie avec ses besoins et ses facultés. Elle est justement effrayée de ces travaux de l'esprit, elle choisit ceux qui demandent plus de tact que de science, [...] » (1824 : 516). Selon Roussel, les « opinions [des femmes]

tiennent peut-être moins aux opérations de l'esprit, qu'à l'impression qu'ont faite sur elles ceux qui les leur ont suggérées ; quand elles cèdent, c'est moins aux traits victorieux du raisonnement, qu'à une nouvelle impression qui vient détruire la première » (1775 : 44-45). Dans cette optique, la réciprocité des rapports entre la physiologie et la vie mentale semble incontestable.

La querelle sur la raison des femmes anime la société civile française tout de suite après la Révolution. Tout le monde, femmes et hommes, possède une âme donc l'esprit mais sont-ils égaux dans l'exercice de l'esprit ? Qu'est-ce que l'esprit dans une tête de femme ? Le XIX^e siècle, droite et gauche confondus, s'accordent sur la différence naturelle et essentielle entre la faculté cérébrale des deux sexes. Alors que la reproduction génitale est exclusivement une faculté féminine, la production intellectuelle n'est qu'aux mains des hommes. Comme le résume Geneviève Fraisse : « La question du statut ontologique, celle de l'âme, induit celle des attributs de l'être, ici la faculté de la raison, qui induit à son tour celle de l'usage, de l'exercice de cette faculté » (1995 :13).

Le « génie » est le mot clé du siècle, mot qui signifie dans le champ de la littérature cette capacité à écrire, à mettre en mot et sur papier le résultat d'imaginer, de décrire et certes de raisonner. Lamartine s'interroge sceptiquement : « Convient-il à la nature de donner du génie aux femmes ? » (1926 : 82) Aurevilly place le génie de Staël du côté de sensible et d'expressif. Il écrit :

Quant aux facultés de domination absolue, de certitude et de sécurité qui distinguent l'homme de génie, elle n'en a pas une seule. [...] la fixité, le solide établissement de l'esprit dans une idée première, l'impersonnalité, la vigueur, la rigueur dans la déduction, toutes ces choses de l'homme, quand l'homme a du génie, Mme de Staël ne les connaît pas ! (1878 : 7)

Les femmes n'ont pas de génie ou elles ont un génie de femme bien inférieur à celui des hommes. Néanmoins, le nombre des autrices

ne cesse d'augmenter et leur succès est parfois irréfutable. Essayons d'examiner comment a-t-elle réagi la société masculine face à l'autrice comme Germaine de Staël dont la réputation est loin d'être ternie après la mort.

2. Femme auteur : une créature Autre

On pourrait discerner trois stratégies conçues par la société pour tolérer les femmes auteurs ou se plier devant la réalité de leur existence : soit les cantonner dans la catégorie de l'exception, soit leur assigner quelques genres littéraires considérés comme mineurs soit attribuer leur succès à un homme.

Quant au statut d'exceptionnalité, les autrices en souffrent à deux reprises : d'une part, toutes les femmes, auteurs ou autres, sont considérées comme inférieures, le deuxième sexe tel que Simone de Beauvoir a théorisé, elles sont donc l'Autre de l'humanité. D'autre part, les femmes auteurs, à leur tour, font figure d'exception à leur sexe. Puisque, franchissant les interdits, elles ont osé la gloire littéraire. Parfois on les tolère comme Lamartine qui déclare :

Et cependant, il n'y a point de règle si générale pour laquelle un heureux et invincible génie ne soit une exception. On ne peut interdire à la nature de donner du génie à une femme, et, quand ce génie éclate en dépit de toutes les considérations sociales, il faut plaindre le mari, la famille, les enfants, mais il faut féliciter le siècle. La célébrité est comme le feu, qui brûle de près et illumine de loin : heureux ceux qui sont à distance d'une gloire de femme ! (1926 : 91)

Parfois cette qualification d'exception devient un autre moyen pour inférioriser les femmes. Aurevilly assigne les femmes auteurs à une identité collective, elles n'ont ainsi aucune humanité ni individualité unique, « de toutes leurs actions politiques comme de toutes leurs œuvres littéraires, on dit avant tout et en dernier lieu, qu'elles sont de femme » (Planté, 2015 : 103). Se trouve ainsi chez

lui les prémisses d'une idée de l'écriture féminine, une écriture dotée des spécificités propres à toutes les femmes auteurs qui leur ôtent toute originalité : « Étudiez leurs œuvres, ouvrez-les au hasard ! À la dixième ligne, et sans savoir de qui elles sont, vous êtes prévenu ; vous sentez la femme ! *Odor di femina* » (1878 : XXII).

Autoriser aux femmes quelques genres littéraires spécifiques constitue le dernier rempart à l'abri duquel leurs détracteurs se campent pour justifier la gloire littéraire au féminin. Citons à ce propos Jean Larnac qui les restreint dans la correspondance, la poésie lyrique et le roman confession :

Les femmes n'ont pleinement réussi que dans la correspondance, qui n'est qu'une conversation à distance, la poésie lyrique et le roman confession, qui ne sont qu'un épanchement du cœur. Elles n'ont produit rien qui compte dans tous les domaines qui exigent de l'auteur un complet détachement de soi-même et dans ceux qui ne se fondent pas sur le concret. J'ajoute que, même dans les domaines où elles ont brillé, on leur reproche souvent de manquer d'art, c'est-à-dire de perfection formelle. Les seules dont les œuvres présentent une composition ou un style remarquables sont celles qui furent guidées par des hommes (1929 : 240).

Tout d'abord, n'admettons l'existence des femmes auteurs que dans des genres qui leur ouvrent un terrain d'expression de soi, de raconter et non pas d'analyser ou de raisonner. Deuxièmement, même dans ces domaines, elles se contentent de mettre sur papier ce qu'elles ressentent, elles se situent toujours du côté de passion et de description, le travail sur la forme qui exige plus de tact et d'esprit et de talent leur échappe. Troisièmement, leur éventuelle réussite formelle n'est guère originale et elles le doivent toujours à un homme.

Sainte-Beuve dont le choix des autrices porte sur les épistolières, les mémorialistes et d'autres diaristes venant toutes du XVII^e et XVIII^e siècle, s'est visiblement penché vers une écriture confessionnelle. Comme l'affirme Diaz l'auteur a privilégié

Une forme d'écriture inscrite dans une certaine socialité, axée sur l'observation de soi mais aussi soucieuse d'enregistrer l'anecdote vécue, la chose vue. Une écriture, en somme, qui se lirait tout à la fois comme le baromètre de l'âme et celui des mœurs, et qui constituerait, en filigrane, une histoire de la vie privée (2000 : 83).

Sainte-Beuve prône le style « vif et courant » de Staël où il trouve ses « habitudes de la conversations » (1998 : 150) lesquelles constituent la spécificité de l'écriture staëlienne. Selon lui « le caractère dominant de Mme de Staël, l'unité principale de tous les contrastes qu'elle embrassait, l'esprit rapide et pénétrant qui circulait de l'un à l'autre et soutenait cet assemblage merveilleux, c'était à coup sûr la conversation. » (1998 : 128) Il semble que le souvenir des salons où Staël brillait comme hôtesse et où se réunissait l'élite intellectuelle de la France (salon de la rue du bac, résidence parisienne de l'autrice) et même de tout l'Europe (celui du château de Coppet lors de son exil en Suisse) incite Sainte-Beuve à juger que chez elle « L'instinct dramatique, le besoin d'émotion et d'expression » (1998 : 132) est comme le moteur et le trait principal de l'acte d'écrire.

En revanche, la poésie, le haut lieu de l'expression littéraire, est loin de la portée de Staël. Si Sainte-Beuve juge ses écrits en ce genre comme « médiocres » (1998 : 147), que Lamartine, grande figure du lyrisme romantique, exclut toutes les femmes du champ poétique n'étonne guère. Après une longue dissertation sur le génie supérieur des poètes, il conclut que la tendresse est la seule œuvre qui convient « au sexe fait pour aimer » et rétorque : « Pourquoi donc aucune femme ne fut-elle jusqu'ici un grand poète en vers ? C'est qu'apparemment le vers est un instrument exclusivement viril qui veut, comme l'éloquence de la tribune, une main d'homme pour le faire vibrer complètement à l'oreille, au cœur, à la raison, à la passion de l'humanité » (1926 : 107).

Aurevilly ne rejette que les romans staëliens où selon lui, elle « se raconte elle-même » (1878 : 7) et place la catégorie des femmes

auteurs, sans distinction aucune, du côté de roman de confession : « les femmes nées presque toutes pour le récit, quand elles sont littéraires, peuvent *raconter*. Mais à part ces narrations charmantes, toujours plus ou moins personnelle, elles ne s'agitent pas dans un grand horizon d'idées » (1878 : 8).

Ainsi ces hommes auteurs et critiques, privilégient ou tolèrent l'écriture de femme quand celle-ci enregistre l'expérience crue de la chose vue et vécue, quand elle est fixée sur l'observation de soi. Ils s'accordent à situer Staël du côté de conversation, louer d'une façon biaisée et *Delphien* et *Corinne* pour ignorer ou diminuer la valeur de ses œuvres philosophiques comme *De l'influence des passions sur le bonheur des individus* et politiques comme *Des considérations actuelles qui peuvent terminer la Révolutions française*.

Attribuer la réussite de la femme auteur quand cela n'est plus ni contestable ni négligeable aux hommes constitue autre stratégie commun entre les trois auteurs de notre corpus. D'après Sainte-Beuve en 1800, l'éveil de la sensibilité staëlienne n'est pas accompli. Pour qu'elle devienne digne d'entrer dans le champ littéraire comme émule des hommes, il fallait attendre jusqu'en 1804 lorsqu'elle voyage en Allemagne et rencontre les auteurs et les penseurs allemands. Il lui faudra comme écrit Sainte-Beuve « le commerce avec les Schlegel, les Goethe, les Humboldt. La Mme de Staël toute moderne, l'initiatrice véritable de tout un ordre de générations modernes date de là » (1861 : 83).

L'animosité de Lamartine contre l'entourage de Staël est plus vive pour qu'il consente à leur attribuer le succès de l'autrice. Mais quand il s'agit de commenter la vie personnelle de l'autrice sous l'Empire, Lamartine attribue tous les malheurs de Staël à Benjamin Constant et non pas comme étant la conséquence des idées de l'autrice elle-même : « l'ascendant qu'il exerçait sur son amie lui donnait deux forces pour une : il était pressé d'en user et d'en abuser pour sa gloire, il précipitait plus vite et plus loin dans l'opposition prématurée au Consulat qu'elle ne l'aurait voulu » (1926 : 147,148). Il met ainsi en doute le jugement politique de l'autrice.

Pour analyser le procès de la création littéraire chez les femmes, Aurevilly a recours à la métaphore de fécondation et annonce crument qu'« on fait aux femmes des idées comme on leur fait des enfants » (1878 : 9). Quant à Staël, il écrit : « Elle a le mouvement des idées, mais à la condition, je l'ai déjà indiqué, qu'un autre qu'elle en sera le moteur. Comme l'univers a besoin de la chiquenaude de Dieu pour se mettre en branle, Mme de Staël a aussi besoin de la chiquenaude de quelqu'un » (1878 : 8). Si dans *Delphine* et *Corinne* Aurevilly repère les traces de la vie intime de l'autrice, dans ses œuvres historique et politique, selon lui, « elle n'a guère que l'opinion des hommes qu'elle aime, ou son père, ou Benjamin Constant, ou Narbonne, ou tout autre » (1878 : 6).

Si la violence des jugements aussi bien par les vocabulaires mobilisés que par les arguments avancés pourrait aujourd'hui nous choquer c'est parce que les hommes de lettres, contraints de défendre de divers intérêts politique et économique, savent bien que toute partage dans le champ de la littérature s'enchaînera sur d'autres champs de pouvoir. Or, comme écrit Hanna Arendt lorsque le pouvoir est menacé, c'est la violence qui se manifeste (Arendt, 1972 : 157).

3. Femme auteur : une menace contre le patriarcat

Au premier abord, décédée au début du siècle, Staël ne devrait plus représenter aucune menace à l'ordre patriarcal. Pourtant, d'une manière directe ou indirecte, et cela sur trois plan social, politique et économique, l'autrice semble effrayer les hommes auteurs.

Tout d'abord, sur le plan social, Germaine de Staël, érigée en position de modèle et d'exemple, pourrait allumer ou alimenter l'ambition de gloire auprès d'autres femmes qui aiment écrire. Comme analyse Woolf dans *Une chambre à soi*, qu'un modèle à imiter existe pour les novices d'un champ, qu'une autrice soit connue au public, à qui une jeune fille qui aime écrire pourrait donner référence, est l'une des étapes les plus importantes dans l'histoire des femmes auteurs et dans la reconnaissance aux femmes la carrière littéraire (Woolf : 1929,

53,54). Staël illustre cet exemple qui ébranle les bases de la société fondée sur l'exclusion des femmes de la sphère publique.

En second lieu, s'intéresser à Staël pourrait, pour certains, être aussi l'occasion de règlement de compte avec leurs rivaux littéraire ou politique. Les textes critiques sur Staël, morte en 1817 c'est-à-dire plus d'un quart de siècle avant le texte de Sainte-Beuve et d'un demi siècle avant ceux de Lamartine et d'Aurevilly, offrent la possibilité d'attaquer d'autres personnalités que l'autrice elle-même. Leurs plumes pointent soit leurs autrices contemporaines soit l'entourage politique de Staël.

Décidé à garder un ton élogieux sur l'autrice, l'attitude de Sainte-Beuve se divise en deux registres. D'une part, les références aux autres écrivains se ressurgissent, quand il n'apprécie pas l'art de l'autrice, on dirait qu'il espère diminuer la charge de Staël. Dans *Delphine* il trouve « quelques-uns des défauts de *la Nouvelle Héloïse*, et cette forme par lettre y introduit trop de convenu et d'arrangement littéraire » (Sainte-Beuve, 1998 : 178). Si Staël ne connaît guère la poésie, c'est aussi le cas de Benjamin Constant : « Chez M^{me} de Staël, aussi bien que chez Benjamin Constant, les essais en ce genre furent médiocres. Leur pensée si libre, si distinguée, dans la prose, n'emportait jamais, à l'origine, cette forme ailée du vers, qui, pour être véritablement sacrée, doit naître et partir avec la pensée même. » (1998 : 147) D'autre part, c'est lorsqu'il espère affirmer l'excellence de l'autrice ou plutôt critiquer d'autres écrivains en dotant Staël de la supériorité. Admirer « la maternité compatissante du génie [de Staël] pour toutes les infortunes des hommes » (1998 : 150) est ainsi le prétexte d'amoindrir l'art de Lord Byron ou de Sand. Le génie de Staël apparaît ainsi « bien différent des génies altiers d'homme ou de femme, des Lara, des Lélia⁴ » (Sainte-Beuve, 1998 : 150).

Prétendant analyser les œuvres de Staël, Lamartine attaque la famille Necker. *Lettres sur le caractère et l'ouvrage de Jean-Jacques Rousseau* considérée comme l'œuvre emblématique de la jeune Germaine Necker fournit l'occasion d'aborder l'éducation de l'autrice

Lara est le héros du poème éponyme de Byron publié en 1814 et ⁴ Lélia est l'héroïne du roman éponyme de George Sand publié en 1833.

au cœur du Salon de sa mère et *a fortiori* l'occasion de mépriser la vie des salons sous l'Ancien Régime. Necker, souvent considéré comme celui dont la réforme financière sous Louis XVI a déclenché la Révolution est jugé « homme de bruit et de vent » (1926 : 94). Les deux œuvres de Staël sur la Révolution restent sans valeur parce qu'elle « ne comprenait de cette révolution que ce qui en était compris, en 1789, dans le salon aristocratique et courtoisanesque, et dans l'esprit étroit de M. Necker. La révolution ne fut jamais pour elle, comme pour M. Necker, que la dépossession de la noblesse de cour par une bourgeoisie aristocratique » (1926 : 253). Plus dur est lorsqu'il critique Benjamin Constant. Lamartine préfère se contredire en reconnaissant même à Staël le statut de « femme politique » pour mieux attaquer Constant : « la liaison de Benjamin Constant avec madame de Staël fut le malheur de cette femme politique [...] cet homme n'avait ni dans sa nature, ni dans son âme, ni dans son caractère, l'enthousiasme, l'énergie, la vertu publique, faits pour justifier un tel attachement » (1926 : 146).

Aurevilly s'incline au même procédé lorsqu'il situe Staël sur le même rang que Rivarol ou Mirabeau avec le seul objectif de dénigrer George Sand :

Mais si au lieu du génie momentané de l'écrivain, nous touchions à son génie de toujours, à ce génie que doit s'infuser, quand on en a, dans toutes les minutes de la vie, si nous mettions enfin la morne et silencieuse fumeuse de cigarette vis-à-vis cette éternellement éloquente, dont aucune fumée n'a terni la lèvre éclatante, de ce Rivarol-femme, de cette Mirabeau douce..., est-ce que Mme Sand, rapetissée par le contraste, ne disparaîtrait pas du tout ? (1878 : 9)

Aurevilly qui peine à reconnaître le statut d'écrivain aux femmes se consent à louer la « grâce arienne » de Staël pour mieux attaquer Sand : « Mme Sand, [qui] est plus épais, plus bourgeoise, plus prosaïque, et si la passion l'a soulevée parfois, ce n'a été ni bien haut ni bien

longtemps...ni surtout bien droit ! » (1878 : 9) Aurevilly va jusqu'à qualifier Staël, protestante de naissance et de conviction, de « catholique d'âme comme les femmes bien faites » (1878 : 10) pour en arriver tout de suite à Sand et écrire :

Par là, elle diffère encore de Mme Sand que nous lui avons comparé, et qui, pour faire mieux l'homme peut-être, a éteint en elle le christianisme, renversé l'autel du mariage et de la mort, et imprimé à son talent cette horrible grimace philosophique qui le défigure et qui le défigure et qui a fini par le rendre affreux ! (1878 : 11)

La dernière menace que l'exemple d'une autrice à succès représenterait à la société émane d'un des piliers du nouvel ordre politique à savoir la presse. L'essor de la presse au XIX^e siècle à laquelle est attachée l'opinion publique source de légitimité de toute décision ou de toute position politique, éditoriale et autres, donne une importance grandissante à ceux et celles qui fournissent aux journaux des articles. Dans le champ littéraire, le succès de la vente d'un livre dépend des critiques de la presse. L'écriture n'est plus le vecteur de transmission de savoir mais le moyen de gagner de l'argent. Les hommes craignent désormais non seulement la rivalité intellectuelle mais également économiques avec des femmes. L'indépendance financière étant une autre étape franchie par les femmes vers l'émancipation, les hommes, auront concrètement plus de difficultés pour subvenir aux besoins de vie. D'où est justifiée la violence d'Aurevilly contre Sand. Par conséquent, l'enjeu principal de tout ce débat n'est que la préservation du pouvoir dans le champ littéraire devenu désormais éditorial et commercial.

Conclusion

Notre analyse de la réception de Germaine de Staël durant le XIX^e siècle par Sainte-Beuve, Lamartine et Barbey d'Aurevilly, nous amène à conclure que l'identité intellectuelle de ces hommes de lettres, abstraction faite de leur divergence idéologique, se construit avant tout

contre les femmes et les femmes auteurs. Seul un quart de siècle sépare les propos galants de Sainte-Beuve de la parole moins indulgente de Lamartine et il suffit de passer dix ans pour que la misogynie virulente de Barbey d'Aurevilley s'empare de la presse française. Par ailleurs, tous les trois, constitutionnaliste, républicain, royaliste, se servent des arguments identiques pour éloigner les femmes du champ de la littérature. Sous ces différentes prises de position, il faudrait voir la construction doctrinale d'un rapport à l'autre. La Nature (écrit en majuscule pour montrer toute la charge scientifique et idéologique du concept dans le contexte qui nous intéresse) constitue le critère incontestable qui fait de la femme « autre ». La référence à la nature féminine et le débat sur la raison des femmes ainsi que leur génie, montre qu'écarter des femmes du champ littéraire était un long processus dans lequel sont engagés différents ordres de la société : médecins, philosophes et personnalités politique ou littéraire. La réception de Staël montre que la mise en altérité des femmes auteurs est l'œuvre commune d'un siècle aux couleurs et aux sensibilités diverses. Un siècle où les agents de différents champs se trouvent obligés de faire face, à la peur de l'Autre : autre sexe, autre classe, autre idéologie, etc.

Déclaration

Conflit d'intérêt

L'auteure affirme qu'il n'y a aucun conflit d'intérêt à déclarer.

ORCID

Maryam Sharif



<https://orcid.org/0000-0002-9157-5971>

Références

Arama, Fanny. (2017). La réception conservatrice de Germaine de Staël dans la seconde moitié du XIXe siècle : le cas de Jules Barbey d'Aurevilly et de Léon Bloy. *Cahier Staëlien*, n°40, 45-53.

Arendt, Hanna. (1972). Essai sur la violence. *Du mensonge à la violence*. trad. Miche Chrestien. Gallimard.

Barbey d'aurevilly, Jules Amédée. (1878). *Les Œuvres et Les hommes. Les Bas-Bleus*. Société générale de librairie catholique.

Cabanis. (1824). Rapports du physique et du moral de l'homme. 5^e mémoire. *Œuvres Complètes*. Volume 3, Frimin didot.

Diaz Brigitte. (2000). « Ecriture à voix basse » L'écriture féminine selon Sainte-Beuve. *Romantisme*, n°190, 82-97.

Dubé, Pierre Hubert. (1998). *Bibliographie de la critique sur Madame de Staël : 1789-1994*. Droz.

Fraisse, Geneviève. (1995). *Muse de la Raison*. Gallimard.

Gengembre, Gérard. (1989). De la misogynie au dithyrambe : Lamartine lecteur de Mme de Staël. *Cahier Staëlien*, n°67, 281-301.

_____ (2000). Le génie le plus femme ou les louanges paradoxales de Barbey d'Aurevilly. *Cahier Staëlien*, n° 51, 77-82.

Hoffmann, Paul. (1995). *Les femmes dans la pensée des Lumières*. Slatkine Riprints.

Larnac, Jean. (1929). *Histoire de la littérature féminine en France*. Kra.

Lamartine, Alphonse. (1926). *Cours familiers de littérature*, extraits choisis et précédés d'une introduction par Jean des Cognets, Garnier.

Pierre Dubé. (1998). *Bibliographie de la critique sur Madame de Staël 1789-1994*. Droz.

Planté, Christine. (2015). *La petite sœur de Balzac*. Presse Universitaire de Lyon.

Rousseau, Jean-Jacques (1996). *Emile ou de l'éducation*. GF Flammarion.

____ (1997). *Lettre à d'Alembert*. GF Flammarion.

Roussel, Pierre. (1775). *Système physique et moral de la femme*, chez Vincent imprimeur-libraire de la rue Mathurins.

Sainte-beuve, Charles-Augustin. (1998). *Portraits des femmes*. Gallimard. Première édition : 1844.

____ (1861). *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, tome premier, Garnier Frère.

Tribouillard, Stéphanie. (2000). Sainte-Beuve lecteur de Mme de Staël. *Cahier Staëlien*, n° 51, 63-76.

Woolf, Virginia. (1929). *A Room of One's Own*. Hogarth Press.
http://seas3.elte.hu/coursematerial/PikliNatalia/Virginia_Woolf_-_A_Room_of_Ones_Own.pdf

Comment citer : Sharif, M. (2023). Femme auteur : objet du discours critique (Réception de Germaine de Staël au XIXe siècle), *Recherches en langue française*, 4(7), 171-191. DOI: 10.22054/RLF.2023.73526.1163



Recherches en langue française © 2020 par Université Allameh Tabataba'i sous la licence NonCommercial 4.0 International

L'importance du lexique dans l'apprentissage et l'enseignement du français

Amir Sohi

Chercheur en linguistique, Iran.

Résumé

L'apprentissage du lexique est un élément essentiel du processus d'apprentissage du français car le lexique est le mécanisme de la langue par lequel les connaissances sont transférées, et qui est familier avec eux pourrait mieux exprimer sa pensée, et ses textes auraient un sens plus complet. Au fil des ans, l'enseignement du lexique a été une question controversée parmi les enseignants de langues, et beaucoup d'entre eux n'ont pas été convaincus de la meilleure méthode. Cet article traite brièvement de l'importance du lexique dans l'apprentissage du français et, à cet égard, explique certaines des méthodes que les enseignants de français utilisent. De ce fait, à travers cette étude, il va mettre en relief les tendances conventionnelles dans le domaine de l'enseignement du lexique en utilisant différentes méthodes utilisées par les enseignants de français. De surcroît, les résultats indiquent qu'avant de présenter le sens ou la forme, les enseignants devraient prêter attention au type de lexique, ainsi qu'au niveau et aux caractéristiques des apprenants. On constate également que les enseignants pourraient fournir des stratégies d'apprentissage du lexique avec des opportunités de rencontrer le lexique à plusieurs reprises et dans plus d'un contexte.

Mots clés : apprentissage, apprenant, connaissances, enseignement du français, lexique.

Recherche originale

Approuvé : 28.08.2023

Reçu : 28.05.2023